

*« Une relance économique sur fond de transition écologique » - Clôture des Assises de l'Economie de la mer
– Nice, 15 septembre 2021
Proposition d'allocution de S.A.S le Prince Albert II de Monaco*

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Je voudrais tout d'abord remercier chaleureusement les organisateurs de ces Assises, qui s'imposent comme un rendez-vous majeur pour tous ceux que nos mers occupent et préoccupent, et particulièrement les remercier pour leur venue sur les rives de la Méditerranée..

La crise sanitaire que nous traversons nous a fait comprendre la nécessité de réinventer notre rapport à la nature, en même temps qu'elle a rendu la relance économique plus urgente que jamais.

Entre ces deux exigences il y a bien plus qu'une simple juxtaposition de circonstances, Il y a une logique profonde, pour l'économie comme pour l'environnement.

Nous savons désormais que nous ne sauverons pas la Planète sans rechercher une nouvelle croissance économique. Dire le contraire serait erroné, car il n'est pas d'avenir dans la décroissance et le renoncement au progrès, et la transition écologique a besoin de moyens, qui ne peuvent provenir que d'une économie dynamique, pas de la seule subvention.

Parallèlement , nous savons aussi que nous ne relancerons pas l'économie sans une vraie croissance, verte ou bleue, qui suppose un nouveau rapport au milieu naturel . Sans cela, toute reprise est vouée à n'être que l'accélération d'une catastrophe annoncée.

Or l'économie bleue qui nous réunit aujourd'hui est riche de promesses exceptionnelles : je rappelle que la Commission européenne évaluait dès 2018 son poids à quelques 750 milliards d'euros par an pour la seule Union européenne, où elle générerait déjà 5 millions d'emplois.

Mais ces ressources nécessitent d'être utilisées de manière durable, faute de quoi ces perspectives ne dureront pas et les promesses de l'or bleu sombreront ...

Les problématiques à l'œuvre relèvent à mon sens de trois logiques complémentaires.

Il y a d'abord, bien sûr, tout ce qui a trait à l'exploitation des produits de la mer, organiques ou minéraux : ce que j'appellerai la mer comme ressource.

J'inclus là les hydrocarbures, souvent issus des mers et qui le seront, hélas, de plus en plus dans les prochaines décennies. Mais aussi les terres rares, nécessaires à la transition numérique, et dont 10% devraient être puisées dans les fonds marins d'ici à la fin de cette décennie.

J'y adjoins aussi le développement de nouvelles productions par les biotechnologies marines, que ce soit en santé, nutrition, chimie, énergie ou matériaux. Elles représentent dès aujourd'hui un marché mondial de quelques 2,8 milliards de dollars, avec une croissance de près de 12 % par an, et elles aussi reposent sur l'exploitation de ressources marines.

Enfin, j'y inclus bien entendu la pêche, dont le commerce représente cent-cinquante milliards de dollars annuels, ainsi que l'aquaculture, en pleine expansion.

Toutes ces ressources sont de plus en plus recherchées, à mesure que l'humanité se développe. A plus de huit milliards d'individus sur cette Terre, nous devons nous tourner vers la mer pour trouver notre subsistance et notre énergie.

Mais il faut le faire de manière raisonnable et raisonnée, en respectant les équilibres naturels.

Il y a plusieurs pistes pour cela.

Tout d'abord protéger certaines zones, en exclure les activités économiques destructrices, et permettre ainsi aux écosystèmes et aux espèces de se régénérer. C'est ce qui est recouvert par la notion d'Aires marines protégées. En Méditerranée je peux évoquer à cet égard le MedFund, un fonds fiduciaire innovant, lancé par la France, la Tunisie et la Principauté de Monaco, pour financer le développement d'aires marines protégées et en améliorer la gestion.

Par leur capacité à régénérer les stocks de poissons, à favoriser une économie locale ou à encourager un tourisme durable, les aires marines protégées sont de précieux leviers de développement d'une vraie économie bleue et en même temps de protection des mers.

Pour que cela fonctionne, il est essentiel d'associer aux mesures de protection les acteurs économiques, qui doivent comprendre et partager cette exigence de préservation.

C'est cette logique au service d'un objectif économique durable, qui nous a permis dans les dix dernières années de rétablir la situation du thon rouge de Méditerranée. Alors que cette espèce emblématique était menacée d'extinction, elle vient d'être retirée, vous l'avez sûrement noté, de la liste rouge de l'IUCN des espèces menacées.

Il a fallu pour cela adopter des mesures strictes de contrôle et des quotas et en convaincre les pêcheurs, en particulier les pêcheurs français. Ils ont su le comprendre malgré les contraintes

que cela impliquait pour eux à court terme. Je crois qu'ils mesurent aujourd'hui, alors que les stocks se reconstituent, à quel point cette action leur a été bénéfique.

Le corollaire de cela, c'est bien sûr d'instaurer des règles équitables en particulier de combattre la surpêche, et de renforcer les contrôles contre la pêche illégale par tous les moyens, y compris les technologies spatiales, à notre disposition.

Il faut aussi renforcer le droit de la haute mer, comme nous travaillons à le faire dans le cadre des négociations sur la biodiversité au-delà les juridictions nationales. Et il nous faut développer ici également les aires marines protégées en haute mer, comme cela a été fait par exemple en Antarctique, dans la mer de Ross, où a été créée la plus vaste aire marine protégée au monde.

A côté de ce premier volet de l'économie maritime, la mer comme ressource, il nous faut considérer toutes les activités économiques se développant au contact des mers, sans exploiter directement leurs ressources, mais en ayant sur elles de profondes conséquences.

Je pense bien entendu au transport maritime, qui est aujourd'hui au cœur de notre civilisation mondialisée, puisque les porte-conteneurs qui sillonnent nos mers assurent près de 80% du commerce mondial...

Il y a, plus largement, le développement de la civilisation urbaine. Comme vous le savez, 60 % de la population mondiale habite à moins de 60 kilomètres des côtes, et les trois-quarts des mégapoles du monde sont au bord de la mer.

. Il s'agit de ce que j'appellerai la mer comme support. Ses dangers sont nombreux, et hélas bien connus avec les pollutions diverses

Des pollutions matérielles : les hydrocarbures et les déchets, en particulier plastiques, qui mettent en péril la santé de nombreux écosystèmes – mais aussi la nôtre.

Il s'agit aussi des pollutions immatérielles, par exemple sonores, qui perturbent gravement la vie animale.

Je pense à celle des cétacés, comme nous avons pu l'observer avec la mission Sphyrna Odyssey, conduite en Méditerranée lors du premier confinement, avec le soutien de ma Fondation. A une époque où les pollutions sonores maritimes étaient devenues quasi-nulles, nous avons observé un changement immédiat d'attitude de nombreux cétacés. Il nous a hélas prouvé à quel point le son des activités humaines influait sur leur développement.

Et je pense également aux dégâts produits par les milliers de kilomètres de câbles qui ont été déposés au fond des océans pour permettre le fonctionnement de notre société de l'information.

Au-delà des pollutions, le développement des activités humaines utilisant la mer comme support entraîne la fragilisation, et parfois la destruction, de nombreux écosystèmes. Notamment les écosystèmes côtiers, que nous dégradons à mesure que progressent l'urbanisation et l'extension des activités humaines. Longtemps nous n'avons pas perçu ces dommages, y compris en Principauté de Monaco, car la conscience environnementale n'avait pas encore émergé.

Mais aujourd'hui nous avons grâce au développement de technologies propres, des solutions qui doivent pouvoir se généraliser.

Il y a les énergies marines renouvelables, qui représentent un potentiel très important et très peu exploité. A Monaco, nous avons développé depuis un demi-siècle des pompes à chaleur marine et aujourd'hui de grandes boucles thalassos thermiques qui assument 20% et demain d'avantage de nos besoins en énergie. De nombreux autres systèmes existent : éoliennes offshore, hydroliennes, houlomotrices... Leur développement est une opportunité pour atténuer le changement climatique en nous aidant à abandonner les combustibles fossiles. C'est un ressort important de l'économie bleue.

La même logique doit prévaloir pour le transport. Vous avez évoqué aujourd'hui certaines pistes : je ne peux que soutenir le développement de toutes les solutions, qui nous permettent une sortie de l'économie carbonée, qu'elles utilisent l'hydrogène vert, le solaire, ou l'électrique. Nous en voyons chaque année à Monaco des exemples plus nombreux, à l'occasion du Monaco Energy Boat Challenge et dans quelques jours du Monaco yacht show. Mais je me félicite aussi qu'une session ait été consacrée ici à la navigation commerciale à la voile.

Dans le même esprit, il nous faut apprendre à construire des villes plus respectueuses de l'environnement marin. Nous nous efforçons de développer pour cela des solutions innovantes à Monaco, dans le cadre de l'éco-quartier que nous édifions actuellement sur notre rivage, l'extension en mer Mare Terra.

Qu'il s'agisse de systèmes innovants de protection des espèces aquatiques, comme des herbiers de posidonie, de la création de refuges de biodiversité pour les espèces animales, ou de gestion des courants marins, il y a là des pistes qui gagneront à être explorées plus largement, pour que le développement de notre monde urbain soit plus respectueux des mers.

Enfin, nous connaissons ici, toute l'importance des activités ayant la mer comme lieu de loisir, de contemplation, de divertissement : Le tourisme, les activités sportives, le yachting. Ce que j'appellerai les activités ayant la mer comme finalité.

Là aussi, les chiffres sont éloquentes. le tourisme littoral représente un marché mondial de 161 milliards de dollars. La Méditerranée est la première destination touristique au monde, avec plus de 300 millions d'arrivées de touristes internationaux, le tiers des touristes mondiaux, et avec une prévision de 500 millions d'ici à 2030. Et. 50 % de ces chiffres concernent les zones côtières.

C'est pourquoi il est essentiel que les réflexions sur l'économie bleue intègrent aussi ces aspects, comme vous l'avez fait aujourd'hui. Car là aussi, de nouvelles pratiques sont à approfondir qui permettront de réinventer et de redynamiser ces secteurs.

Les aires marines protégées dont j'ai parlé permettront de susciter un rapport maîtrisé et respectueux des touristes avec la nature.

Le développement d'outils de médiation à destination du public permettra de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de protection des océans. Le Musée océanographique de Monaco depuis plus de cent ans, permet ainsi à des centaines de milliers de visiteurs, chaque année, de prendre conscience de la situation des mers et de la nécessité de les protéger.

Enfin, la navigation de plaisance, et en particulier le yachting, ont également un rôle à jouer.

Je me félicite à cet égard de constater que le Yacht club de Monaco et le Monaco Yacht Show en ont fait depuis des années un axe de développement. Ils encouragent en effet la recherche de solutions énergétiques, comme les nouvelles méthodes de propulsion que j'évoquais. Et ils promeuvent des techniques de construction plus respectueuses de l'environnement : entre autres à partir de bois gérés de manière durable ou de matériaux recyclés...

Là aussi, il s'agit de pistes importantes pour le développement d'une économie maritime dont le yachting est à bien des égards, un acteur important.

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Les activités économiques liées à la mer sont extraordinairement nombreuses et variées. Qu'elles utilisent la mer comme ressource, comme support ou comme finalité, elles comportent toutes des pistes de réinvention fructueuses.

Il est donc nécessaire de les explorer, dans tous les domaines concernés, de toutes les manières possibles, en associant tous les acteurs impliqués... Mais avec deux constantes.

La première est de toujours s'appuyer sur la recherche, pour comprendre, pour protéger, pour inventer. Sans expertise scientifique, rien n'est efficace, rien n'est possible.

La seconde est de réserver des zones à une régénération de la nature. L'humanité ne doit pas tout coloniser, même avec les meilleures intentions. Les aires marines protégées doivent être au cœur du monde maritime qui s'annonce.

C'est le message que j'ai porté il y a quelques jours au Congrès mondial de l'UICN qui s'est tenu à Marseille. Et que je porterai dans les mois à venir dans les enceintes internationales dédiées tant au changement climatique qu'à la préservation de la biodiversité.

J'espère que vous partagerez avec moi ces convictions et que vous vous en ferez les relais.

C'est ainsi que nous pourrons construire une relance économique respectueuse de nos mers.

Je vous remercie.